*** Compte-rendu du Conseil d'école***

***Du mardi 3 novembre 2020***

**Présents :**

- Mme Formen, M. Chenevat, Mme Lorent-Attia, Mme Maudet, enseignants.

- Mme Ferrières, Mme Angot ; parents élus titulaires.

Mr Girard, Mme Maltas, Mr Duchet-Suchaux et Mme Marsault; parents élus suppléants.

- Mme Suard ; Maire et Mr Bretonneau ; adjoint en charge des affaires scolaires.

**Excusés :**

-Mr Durand, Inspecteur de l’Education Nationale.

-Mme Berthelot et Mme Surdon, parents élus titulaires.

-Mme Godard, enseignante.

Nous n'avons pas reçu de courrier de la Fédération départementale des Délégués de l’Education Nationale, aucun DDEN n'est désigné auprès de notre école.

La séance débute à 18h35.

Désignation d’un secrétaire de séance : Mme Lorent-Attia.

**1. Organisation du Conseil d’école /Election des parents élus**

Rappel des conditions de déroulement du Conseil d’école

En premier lieu a été fait lecture à chaque membre présent de l’article D 411-1 et D 411-2 du code de l’éducation qui régit le Conseil d’école. Le conseil d’école a décidé de voté les décisions à main levée.

En deuxième lieu a été fait lecture du PV du dernier conseil d’école de l’an 2019/2020. Sur décision à main levée, celui-ci a été approuvé à l’unanimité.

Election des parents élus - Vote de l’élection par correspondance uniquement

55 votants (50 exprimés et 5 nuls) sur 129 inscrits soit 42.64 % de participation.

(59.35 % de participation l’année dernière).

Parents élus titulaires : Mme Ferrières, Mme Angot, M. Surdon, Mme Berthelot

Parents élus suppléants : Mme Maltas, Mme Marsault, Mr Girard, Mr Duchet-Suchaux

Date des prochains conseils d’école

* 3 novembre 2020 18H30-20H30
* 2 février 2021 18H30-20H30
* 15 juin 2021 18H30-20H30

Le conseil d’école a opté à l’unanimité pour l’élection des parents par biais du vote par correspondance uniquement après un vote à main levée. De ce fait, dès l’an prochain, il n’y aura pas de bureau de vote en présentiel pour les élections de parents élus.

**2. Fonctionnement et règlement de l’école**

Effectif de l’année en cours et modalités de l’organisation du temps scolaire (décloisonnement, APC, sorties scolaires)

-Effectifs : 87 élèves pour 67 familles, les effectifs sont en hausse cette année. 85 élèves, l’an dernier.

Répartis en 4 classes soit une moyenne de 21.75 enfants par classe.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 14 | 11 | 14 | 8 | 16 | 8 | 10 | 6 |

Nous sommes actuellement sous la menace d’une fermeture pour l’an prochain. Rien n’est certain pour le moment mais la directrice préfère prévenir le Conseil d’école de cette éventualité. Conséquence d’une fermeture : plus de décharge de direction et des classes à 3 niveaux.

Décloisonnement :

* Questionner le monde : les CE2 de la classe de Mr Chenevat viennent dans la classe de CE1/CE2 tous les débuts d’après-midi
* EPS : les CE2 de la classe de Mme Lorent-Attia vont dans la classe de CE2/CM le mardi matin, après la récréation, au gymnase
* Les GS vont dans la classe de PS/MS tous les débuts d’après-midi

APC : maintenu, pour les élèves ayant besoin d’une aide ponctuelle en petit groupe. Les mardis et jeudi en élémentaire de 12h à 12h30 et les jeudis et vendredi en maternelle de 13h30 à 14h.

ATSEM

Christine Breteault est Atsem dans la classe de PS-MS et Vincent Guillon fait office d’Atsem en GS-CP.

Ils officient tous les deux à plein temps en classe.

Retour à l’école à 4 jours.

Sondage réalisé en attente de l’accord des parents élus et de la mairie pour le distribuer aux parents. Accord est donné afin de diffuser le sondage auprès des parents d’élèves. Suppression des TAPS en anticipation du passage à 4 jours. Dans ce cadre, le mercredi, des activités et l’accueil périscolaire seront maintenues pour toute la journée précise la municipalité.De même les horaires pourraient être amenés à varier. La municipalité fera une proposition d’horaire en accord avec les membres du Conseil d’école mais le décisionnaire sur ce sujet reste le DASEN. (Direction académique des services de l’éducation nationale). Le sondage auprès des parents est réalisé à titre informatif. La décision sera prise par la municipalité qui a le dernier mot sur ce sujet.

Fonctionnement de l’école avec le protocole sanitaire et bilan de la rentrée

Rappel du protocole sanitaire mis en place et vote de celui-ci. Ce dernier est voté à l’unanimité par les membres du Conseil d’école.

Au niveau de la cantine, la municipalité explique que les classes sont séparées et qu’une distance d’un mètre est respectée entre chaque élève.

Au niveau de l’accueil périscolaire, le matin : quatre groupe en fonction des classes sont séparés dans la garderie. Le soir, au vu des effectifs la BCD accueil les élémentaires afin de respecter le non brassage des 4 classes. La directrice demande si les parents d’élèves pourraient venir récupérer les élémentaires au niveau de la porte fenêtre de la BCD, évitant à l’agent qui surveille les élèves de maternelle d’avoir à se déplacer et de laisser sans surveillance les élèves de maternelle. La municipalité est d’accord.

Règlement intérieur de l’école :

Le règlement intérieur est modifié en précisant de privilégier le port de tour de cou à la place d’écharpes en maternelle car les écharpes longues sont dangereuses. Aucune autre modification n’est apportée au règlement intérieur qui sera diffusé auprès des parents après vote du Conseil d’école.

A l’unanimité, il est reconduit pour l’année scolaire 2020-2021.

Bilan de l’alerte incendie et PPMS réalisé au premier trimestre

* Présentation des PPMS (Plan particulier de mise en sûreté)

Les écoles doivent avoir 2 PPMS distincts : l’un en cas de risques majeurs (tempête, inondations, catastrophe nucléaire etc.) et l’autre en cas d’attaque terroriste.

L’exercice PPMS  attentat-intrusion a eu lieu le 9 octobre et un exercice risque majeur aura lieu en 2021.

Pour le premier, nous avons utilisé la nouvelle alarme quatre tons installée par la mairie. Chaque classe a bien entendu l’alarme qui peut se déclencher à distance grâce à une télécommande mais aussi manuellement depuis les bâtiments des classes. Elèves et enseignants ont adopté le bon comportement, portes et stores étaient fermés. Seul oubli, une porte non fermée dans le bâtiment élémentaire. Remerciement à la mairie pour cet équipement indispensable à la sécurité de tous.

* Alerte incendie

Le bilan de l’exercice incendie de Septembre 2019 a été lu. Les deux alarmes ont été déclenchées manuellement en élémentaire puis en maternelle (boitiers non reliés). Une des alarmes n’a pas fonctionnée car elle n’était pas sous tension. Ce problème est résolu grâce à l’intervention d’un agent de la municipalité qui a réarmée l’alarme. Cela a permis de démontrer l’importance de ces exercices afin de prévenir des failles en cas de véritable incendie. Remerciement à la mairie pour la remise sous tension de l’alarme.

Bilan du Conseil Ecole Collège (Actions reconduites/ Programmation mise en place)

Au vu du contexte sanitaire, le CEC qui devait avoir lieu ce soir a été annulé. Les informations concernant le collège Lamartine (collège de rattachement) devraient parvenir par courriel.

**3. Coopérative scolaire**

Bilan de la coopérative scolaire USEP

Au 1er novembre 2019 le compte était crédité de7705,04 euros.

Nous avons encore à payer l’adhésion et affiliation à l’USEP pour 2 classes et l’assurance scolaire MAE de l’école. En sachant que de l’argent versé par la mairie (transport) et l’APE (hébergement) sur le compte USEP (4200 euros au total) servira à financer la classe découverte de Belle-Ile-En-Mer repoussée à l’année scolaire 2021-2022 en raison du contexte sanitaire. Cette somme sera donc déduite du compte l’an prochain.

La coopérative scolaire permet à l’école d’emprunter du matériel de sport et de participer aux activités organisées par l’USEP37.

Les cotisations des parents rapportent 810 euros (à ce jour) et permettront d’acheter du matériel et de financer des sorties pédagogiques. Les chèques seront encaissés cette semaine.

Les actions prévues cette année :

Période 1 et Période 2 : photographie scolaire

Période 3 et Période 4 : chocolat de printemps

Période 5 : serviettes de plage brodées

**4. Equipements et travaux**

Travaux et achats réalisés par la mairie :

* Désinstallation de la cuve, pose d’une dalle en béton afin de pouvoir faire une pièce de stockage en plus dans le bâtiment élémentaire, par la mairie.
* Pose d’un linoléum dans la salle de classe de Mr Chenevat pour palier à la présence de l’amiante dans les dalles du sol par la mairie.
* Alarme d’alerte incendie/PPMS quatre tons, pouvant être activées à distance par télécommande par la mairie.
* Réfection du jeu extérieur afin que la sécurité des élèves soit assurée par la mairie.
* Table de Ping pong (financée par l’APE), et posée par la mairie.
* Réparation des fuites du toit en maternelle.
* Tapis fournis pour l’entrée des classes en élémentaire par la mairie.
* Don de deux masques par élèves en élémentaire par la mairie.
* Don d’essuie- tout par les parents d’élèves.
* Prêt de Mr Sénépart d’un nouvel appareil TNI pour la classe de PS/MS.

>>> L’équipe enseignante remercie vivement tous les parents d’élèves, l’APE et la mairie pour les différents travaux, dons, ou achats effectués depuis le début d’année. Ces différents achats ou dons améliorent la vie scolaire au quotidien pour les élèves et les enseignants.

Demande >> Travaux et achats en cours :

* Pose d’un linoléum dans la salle de classe de Mme Lorent-Attia. La municipalité a prévu ces travaux pour la suite. Ainsi que la pose d’un linoléum dans le couloir élémentaire afin de palier au risque de la présence d’amiante.
* Téléphone de direction à changer. C’est également prévu par la municipalité.
* Achat d’une cabane à vélos. La cabane sera réalisée avec des planches de récupération par les agents municipaux. Une place a déjà été prévue par les enseignants et la mairie.
* Les crochets pour fixer le filet du bac à sable. Mr Bretonneau répond que le filet du bac à sable acheté ne convient pas. Il faudra prévoir pour les années à venir d’en acheter un nouveau.
* Mme Formen demande s’il est possible de faire des lignes au sol sur le bitume dans la cour. Mme Suard propose de fournir rapidement un schéma de ce que les enseignants aimeraient car certaines signalisations au sol dans la commune vont être refaites. Cela pourrait être fait au même moment. Les enseignants se mettront d’accord dans la semaine prochaine.

**5. Questions diverses**

-La classe de mer est-elle toujours d'actualité au regard de la situation ?

La classe de mer est reportée à l’année scolaire 2021-2022. Dans tous les cas, elle aura lieu. Les enseignants n’abandonnent pas le projet. Ils sont contraints pour le moment par la situation sanitaire qui ne permet pas de réaliser le projet. Dès que la situation le permettra, le voyage aura lieu et les informations seront données aux parents en temps voulu.

-Des parents se plaignent de l'état de l'abri à vélo, sera t-il restauré ?

La municipalité a prévu la réfection de l’abri à vélo.

Au niveau de la garderie, plusieurs parents se posent la question du nombre d'adultes sur la plage horaire 17h00 19h00

- Comment une seule personne peut surveiller l'extérieur et l'intérieur à partir de 17h?

La solution serait que l’agent de surveillance soit un temps en extérieur avec tous les enfants et un temps en intérieur avec tous les enfants afin d’éviter le défaut de surveillance.

- Est-ce qu'il est légal d'avoir supprimé les Taps alors que nous sommes restés à 4 jours et demi ?

Oui, cela a été validé par le DASEN, Mr Dominique Bourget.

Aucune autre question n’est posée.

La directrice remercie vivement la municipalité, les parents d’élèves, les personnels de l’école et les élèves de leur adaptation rapide et efficace au protocole sanitaire. Chacun fait de son mieux pour respecter les mesures et s’adapte à ces nouvelles mesures en un temps record. Ce qui est agréable pour la vie scolaire et qui permet aux élèves d’être accueillis sereinement au sein de l’établissement.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h36

La secrétaire, La présidente,

Lorent-Attia Emma